

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

N° CF487

AMENDEMENT

présenté par

Mme Keloua Hachi, M. Philippe Brun, M. Baptiste, M. Baumel, M. Bouloux, M. Oberti,
Mme Pantel, Mme Pirès Beaune, Mme Mercier et les membres du groupe Socialistes et apparentés

ARTICLE 54

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.